



Núméro de Révision: 004.0

Date de sortie: 10/03/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8209 DUP OR LU PFPE HIGH PERF known as Dupont® Krytox® RFE PFPE Lubri	Numéro IDH:	234339
Type de produit:	Lubrifiant	numéro d'item	29710
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
Rien	Rien

PICTOGRAMME(S)

Rien

Conseils de prudence

Prévention:	Non prescrit
Intervention:	Non prescrit
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Rien	Rien	Rien

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Numéro IDH: 234339

Nom du produit: LOCTITE LB 8209 DUP OR LU PFPE HIGH PERF known as Dupont® Krytox® RFE PFPE Lubri

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.
Indication pour le médecin:	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Ne brûlera pas. Utiliser les supports appropriés au matériel environnant.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Composés fluorés toxiques. Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas rincer à l'eau. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Enlever toute source d'ignition. Racler autant de matériau que possible. Enlever la matière absorbée et la placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques aux fins d'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas entreposer ou consommer de la nourriture, des boissons ou des produits du tabac là où ils risquent d'être contaminés par ce matériel. Consulter la section 8.
Stockage:	Garder le récipient fermé. Tenir éloigné de la chaleur et des flammes pour éviter les produits de décomposition.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Rien	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.
Protection respiratoire:	Lorsqu'il existe une possibilité d'exposition aux produits de décomposition due au chauffage ou à des températures élevées, porter une protection respiratoire appropriée approuvée par NIOSH.
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
Protection de la peau:	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide, Cireux, Matière grasse
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Neutre
Pression de vapeur:	0.0000001 mm/hg (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	320 °C (608°F)
Gravité spécial:	1.89 - 1.93
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	Ne s'enflamme pas.
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	Essentiellement zéro (composés exclus)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Le chauffage à des températures supérieures à 260-290° C (500-554° F) peut former des composés du fluor potentiellement toxiques. Oxydes de carbone. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Des acides et des bases.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Éviter de chauffer à des températures supérieures à 260 - 290° C (500 - 554 ° F). La décomposition se produit à une vitesse croissante tandis que la température est augmentée au-delà de 355° C (670° F).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données sur la toxicité des produits: Une seule exposition au PTFE par inhalation entraîne une irritation des poumons. Une exposition répétée par ingestion n'entraîne aucun effet toxicologique important. L'exposition par ingestion à long terme entraîne une modification de la leucocytémie.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: L'inhalation de composés du fluor libérés comme produits de décomposition à des températures supérieures à 290° C, (554° F) peut entraîner une irritation des poumons et un œdème pulmonaire qui nécessitent des soins médicaux. L'inhalation des fumées ou des vapeurs de surchauffage ou de brûlement peut causer une fièvre de fumée de polymère, une maladie temporaire semblable à la grippe, accompagnée de fièvres, de frissons et parfois, de tousséments. Ces symptômes durent habituellement 24 heures environ. Des épisodes répétés de fièvre de fumée de polymère peuvent causer des dommages pulmonaires.

Contact avec la peau: Peut entraîner une irritation cutanée accompagnée d'une sensation gênante ou d'une éruption cutanée.

Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion: Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Rien	Rien	Rien

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Rien	Rien	Rien	Rien

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 10/03/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.